Activité de découverte des droits de l'Homme « Quelle est votre position »

CONSIGNES

Quelle est votre position (50min)

Aperçu :

Dans cette activité de discussion, les participants se lèvent – au sens propre – pour exprimer leurs opinions.

Objectifs :

- Comprendre les différences entre droits civils et politiques, et droits économiques et sociaux
- Utiliser et développer les compétences de discussion et d'argumentation
- Favoriser le respect et l'ouverture d'esprit

Matériel :

- Un exemplaire de la fiche d'affirmations
- Grandes feuilles de papier ou feuilles de tableau-papier et stylos
- Ficelle ou craie (facultatif)
- Exemplaires de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme (DUDH) simplifiée
- Suffisamment d'espace pour se déplacer

Instructions :

1. Commencer par une très courte introduction sur les différences entre les droits civils et politiques, d'une part, et les droits économiques et sociaux, d'autre part.

2. Prendre 5 minutes pour réfléchir aux différents droits qui entrent dans chaque catégorie. Les répertorier sur le tableau-papier dans les rubriques « droits civils et politiques » et « droits économiques et sociaux ».

3. Expliquer aux participants que vous aller leur lire une série d'affirmations avec lesquelles ils seront plus ou moins d'accord.

4. Indiquer les deux positions extrêmes – les affiches avec les mentions « Je suis d'accord » et « Je ne suis pas d'accord ». Expliquer que les participants peuvent se situer sur n'importe quel point de la ligne (imaginaire) reliant ces deux affiches, mais qu'ils doivent se positionner, dans la mesure du possible, près des personnes dont les points de vue coïncident avec les leurs. Les participants peuvent discuter brièvement pour trouver leur place.

5. Lire les affirmations l'une après l'autre.

6. Encourager la réflexion et la discussion. Demander aux participants qui se situent aux extrémités d'expliquer pourquoi ils occupent ces positions. Demander à ceux qui se trouvent près du centre si leur position correspond à un manque de conviction ou à un manque de connaissance de la question.

7. Autoriser les participants à changer de place au fur et à mesure qu'ils entendent les commentaires des autres.

8. Quand toutes les affirmations ont été lues, rassembler le groupe pour le compte-rendu.

Compte-rendu :

Commencer par passer en revue l'activité, puis examiner ce que les participants ont appris.

- Les participants ont-ils été dans l'impossibilité de répondre à certaines questions ?
- Pourquoi certains ont-ils changé de place pendant les discussions ?
- Les participants ont-ils été surpris par l'ampleur du désaccord concernant certaines questions ?
- Est-ce grave d'être en désaccord sur les droits de l'Homme ?
- Pensez-vous qu'il y ait des « bonnes » et des « mauvaises » réponses aux différentes affirmations ?
- Est-il possible que les droits de l'Homme fassent l'unanimité ?
- Y a-t-il une différence fondamentale entre les deux (premières) « générations » de droits de l'Homme : les droits civils et politiques, d'une part, et les droits économiques et sociaux, d'autre part ? Peut-on déterminer lesquels sont les plus importants ?
- A-t-on besoin de nouveaux droits ? Pourrait-on envisager une troisième génération de droits ? Lesquels ?

Conseils pour le médiateur

Vous pouvez réaliser la partie « alignement » de l'exercice relativement rapidement, sans laisser une place trop importante à la discussion entre les différents points, puis sélectionner deux ou trois affirmations et en discuter plus en détail avec tout le groupe. Néanmoins, il est intéressant d'interrompre l'activité à certains moments pour permettre aux participants de réfléchir à la fois aux questions abordées et à leur position par rapport aux autres participants.

Cette activité couvre tous les droits de l'Homme, mais surtout les droits économiques et sociaux : droit au travail et aux loisirs, droit aux soins médicaux et à un niveau de vie suffisant.

Les affirmations ci-dessous permettent d'aborder certains débats actuels sur la différence entre les droits civils et politiques, d'une part, et les droits économiques et sociaux, d'autre part. Il est inutile d'entrer dans le détail au début de l'activité, car ces questions seront probablement posées au cours de la discussion.

Il convient toutefois de souligner deux choses en guise d'introduction. Premièrement, les droits civils et politiques sont les demandes morales que nous adressons aux gouvernements concernant les questions civiques et politiques (comme le droit à un procès équitable, le droit de vote, le droit d'exprimer son opinion, etc.). Les droits sociaux et économiques sont les demandes liées aux questions économiques et sociales (les sans-abris, les soins de santé inadéquats, la pauvreté, etc.). On les appelle aussi respectivement droits de première génération et droits de deuxième génération, en raison de l'ordre dans lequel ils ont été reconnus en tant que droits de l'Homme universels au cours de l'histoire.

Deuxièmement, il est à noter que certaines personnes font une distinction fondamentale entre ces différents types de droits. D'aucuns affirment que les droits économiques et sociaux sont moins importants et/ou plus difficiles à garantir que les droits civils et politiques.

Pour la réflexion de groupe, vous pouvez remettre aux participants des exemplaires de la DUDH simplifiée, qui figure dans les annexes, afin de leur rafraîchir la mémoire. Vous pouvez également lire quelques articles et demander aux participants de les classer dans la catégorie qui convient. On considère en général que les articles 16 et 22 à 29 concernent des droits socio-économiques.

Variante :

Avant de commencer, choisir de séparer l'espace en 2 parties « Je suis d'accord » et « Je ne suis pas d'accord ». Ainsi, ne plus proposer aux participants de se placer sur une ligne imaginaire, mais de choisir le côté qui leur correspond le mieux, sans possibilité de rester au milieu. La discussion (étape 6) devient un échange d'arguments entre les 2 parties, les participants ont toujours la possibilité de changer de camp au cours du débat. Cette variante permet d'inviter les participants à faire un choix et de l'argumenter. Vous pourrez insister dans le compte rendu sur la difficulté de n'être que d'un côté sur ce genre d'affirmations.

Suggestions de suivi :

Organiser un débat sur l'une des questions en demandant aux participants de préparer leurs arguments à l'avance. Voter à la fin du débat. Inviter d'autres jeunes ou des membres du public à participer.

S'il est important de connaître les droits de l'Homme, il est également essentiel d'être un citoyen actif si l'on veut que ces droits soient préservés. Vous pourriez entreprendre l'activité « La campagne électorale » (Repères, Conseil de l'Europe) qui traite de la manière de rallier les autres à sa propre opinion.

Lorsque l'on parle des droits de l'Homme, être attentifs aux termes employés et à leur impact. Par exemple, est-il préférable de dire « gay » ou « homosexuel », ou encore « personnes handicapées », « handicapés » ou « personnes présentant un handicap » ? Le groupe pourra également discuter de la question du franc-parler et du « politiquement correct » au moyen de l'activité « Jour noir » du kit pédagogique « Tous différents – tous égaux » (Conseil de l'Europe).

Liste des affirmations :

• Il est plus important d'avoir un toit, de quoi manger et des équipements de base que de pouvoir s'exprimer librement.
• Le travail est un devoir et non un droit.
• La responsabilité première d'un gouvernement est de veiller à ce que ses citoyens mangent à leur faim.
• Le droit au repos et aux loisirs est un luxe que seuls les riches peuvent se permettre.
• Ce n'est pas au gouvernement de veiller à ce que les gens ne meurent pas de faim, mais aux gens eux-mêmes !
• Notre manière de traiter nos travailleurs ne regarde pas la communauté internationale.

• Les pays pauvres devraient d'abord garantir un niveau de vie suffisant à tous les citoyens avant de se préoccuper de leurs droits civils et politiques.
• Les inégalités économiques extrêmes sont une violation des droits fondamentaux.
• Les droits économiques et sociaux expriment un idéal d'avenir, mais le monde n'est pas prêt à les garantir aujourd'hui.
• Si les droits ne peuvent être garantis, il n'est pas utile d'en avoir.
• Certains droits sont plus importants que d'autres.
• Certaines personnes ont naturellement plus de droits que d'autres.
• Certaines personnes sont sans abri parce qu'elles le veulent.
• Les riches sont plus heureux que les pauvres.
• Il est impossible d'éradiquer la pauvreté.
• Nous ne naissons pas avec des droits ; nous les recevons.

Source : Conseil de l'Europe, Repères
https://www.coe.int/fr/web/compass/where-do-you-stand-